

RÈGLEMENT INTÉRIEUR M.A.D SESSIONS

PAR MONSTERZ TEA PARTY

1. ACCES AU FESTIVAL

1.1. Lieu d'accueil :

Lieux publics : L'entrée est ouverte à tous (adhérents et non-adhérents) sous réserve d'acceptation par Monster Tea Party. Le prix de l'entrée est fixé par le lieu d'accueil.

Lieux privés : L'accès est réservé aux adhérents Monsterz Tea Party / M.A.D SESSIONS. L'adhésion aux M.A.D SESSIONS privées est gratuite et offre un accès privilégié à toutes les M.A.D SESSIONS (publiques et privées). La participation aux frais est fixée par Monsterz Tea Party.

1.2. Contrôle d'Accès :

L'association se réserve le droit d'inspecter visuellement, vos vêtements et effets personnels à l'entrée de l'événement et dans l'enceinte pour des raisons de sécurité. En cas de refus de la part du visiteur, l'association se réserve le droit de vous interdire l'accès.

Merci de noter qu'il est interdit d'introduire dans l'enceinte du festival :

- Les substances illicites, dangereuses, les boissons alcoolisées, les bouteilles en verre, les objets dangereux (notamment toutes armes de nature offensive ou défensive quelle que soit leur catégorie) et tout type d'objet ou jouet ayant l'apparence d'une arme à feu (ex : pistolet laser, pistolet à eau, ...) susceptibles de mettre en danger la sécurité des visiteurs.
- Les objets de nature à troubler la tranquillité des visiteurs (vuvuzela, portes voix, klaxons).
- Les objets récréatifs tels que les drones ou tout autre jouet télé ou radiocommandé.
- Tout objet que l'organisation considérerait comme inapproprié ou perturbant.

1.3. Objets Volumineux :

L'introduction d'objets volumineux et encombrants et en particulier valises dépassant 55cm x 40cm x 25cm (poches, roues, et poignées comprises) n'est pas admise dans l'enceinte de l'événement.

Les organisateurs de l'événement ne sont pas habilités à conserver vos objets.

Equipement de Déplacement : Sauf sur présentation de justificatif médical, il est interdit d'accéder au festival avec et/ou d'y utiliser des patins à roulettes, bicyclette, trottinette ou de tout autre engin de déplacement, motorisé ou non.

1.4. Tenue :

Nous nous réservons également le droit, à notre discrétion et à tout moment, de refuser l'accès ou de reconduire à l'extérieur de l'enceinte du festival, toute personne portant une tenue, un maquillage ou un tatouage qui, entre autre, serait de nature à heurter la sensibilité des plus jeunes et d'un public familial, que l'association considérerait comme inapproprié et qui pourrait encourager des interactions avec d'autres visiteurs ou les perturber en se faisant passer pour des personnages en costume.

Il pourra être refusé l'accès à une M.A.D SESSION pour non-respect de ces exigences.

Lors d'événements spéciaux privés, des règles spécifiques peuvent être appliquées. Merci d'en prendre connaissance sur les supports dédiés à ces événements.

1.5. Mineurs :

Les mineurs doivent être accompagnés d'adulte responsable pour pouvoir acheter leur billet d'entrée et accéder à l'enceinte de l'événement. Ils doivent être constamment surveillés.

1.6. Animaux :

Seuls les animaux d'assistance sont admis à l'intérieur du festival. Ils doivent être tenus en laisse et rester sous la garde du propriétaire.

1.7. Validité des titres d'entrée :

Vous vous engagez à vérifier et à respecter les conditions de validité du titre qui vous donne accès à la M.A.D SESSION.

2. CONSIGNES DE SECURITE ET D'HYGIENE

2.1. Comportement :

Les vols, troubles à l'ordre public, violences verbales et physiques, propos insultants, fraudes, escroqueries, états d'ébriété, atteintes aux bonnes mœurs, malveillances, non-respect des consignes de sécurité et du règlement intérieur, racisme, etc. peuvent amener Monsterz Tea Party à intervenir et prendre les mesures qui s'imposent, que ce soit d'aviser les forces de police, engager un dépôt de plainte ou reconduire le visiteur à l'extérieur sans aucune compensation.

Pour des raisons de sécurité il est interdit de se déplacer ou courir de façon inconsidérée.

Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux et les installations aménagées pour votre plaisir et votre confort. Les organisateurs et bénévoles doivent également veiller à se comporter de manière correcte.

2.2. Evacuation des lieux:

Monsterz Tea Party se réserve le droit de limiter ou de refuser l'accès à l'événement si le taux de fréquentation est trop élevé ou pour toute autre raison de sécurité.

2.3. Vols et Dommages sur les Biens des Visiteurs :

L'association n'est pas responsable des vols, pertes ou dégradations de vos objets personnels dans l'enceinte de l'événement.

2.4. Comportements :

Monsterz Tea Party se réserve le droit d'interdire l'accès à toute personne dont le comportement est de nature à porter atteinte à leur sécurité, à celle des autres visiteurs ou celle du lieu de spectacle.

2.5. Objets Abandonnés :

Monsterz Tea Party se réserve le droit de gérer les objets abandonnés de la manière la plus appropriée et en collaboration avec les autorités compétentes.

3. ACCESSIBILITE AUX M.A.D SESSIONS

3.1. Engagement des Visiteurs :

Pour des raisons de sécurité, l'accessibilité et la participation aux M.A.D SESSIONS requièrent une condition physique correcte et une bonne santé.

Ainsi chaque visiteur s'engage à avoir vérifié son état de santé avant sa venue à l'événement et à avoir pris connaissance des avertissements.

Les restrictions basées sur ces raisons de santé et de sécurité ne constituent pas des mesures discriminatoires.

3.2. Accès pour les Femmes Enceintes et les Personnes en Situation de Handicap :

Les femmes enceintes et les personnes en situation de handicap permanent ou temporaire et toute personne pouvant bénéficier du droit de priorité dans les files d'attente sont priées de s'informer des risques, des conditions, des restrictions et des formalités d'accès, dans les lieux prévus à cet effet.

3.3. Fermeture et Retard d'Ouverture :

En raison de conditions climatiques défavorables ou de conditions de sécurité insuffisantes, les visiteurs sont informés que ces fermetures peuvent s'opérer sans préavis.

4. ACTIVITE COMMERCIALE NON AUTORISEE

4.1. Vente à la Sauvette et distribution de tracts :

D'une manière générale la vente de tout bien et/ou de prestations de service au sein d'une M.A.D SESSION ainsi que la distribution de tracts, dépliants et autres imprimés ou panneaux par les visiteurs est formellement interdite.

La revente de carte membre M.A.D SESSION est interdite.

4.2. Prises de vues, enregistrements et copies :

Toute image, vidéo, son ou photographie qui serait pris par un visiteur dans l'enceinte du festival ne pourra être utilisé qu'à des fins strictement personnelles et non commerciales sauf autorisation expresse, préalable et écrite de l'association Monsterz Tea Party.